## Potentielles a coupé le cordon!

Le 28/05/2019 à Marseille, Potentielles a choisi la Coque pour inaugurer sa Coopérative d'entrepreneures\* devant près de 100 personnes et de nombreux acteurs régionaux de l'aide à la création d'entreprise



Mardi 28 mai dernier à Marseille, Potentielles officialisait le démarrage de la Coop', 1ère coopérative régionale spécialisée entrepreneuriat féminin.

Organisée à la Coque, la soirée d'inauguration a accueilli près de 100 personnes dont les représentants des grands acteurs du territoire dans l'appui et le financement de l'entrepreneuriat parmi lesquels la BPI, la Région Sud PACA, l'UR SCOP, France Active, la NEF, Initiative France, l'ADIE, Positive planet, etc.

La soirée marquait le rendu public de nombreux mois de travail qui ont construit ce que nous espérons un nouvel outil efficace pour la stimulation de l'entrepreneuriat féminin régional.

Chiffres clés, quiz sur l'égalité F/H et allocution de Françoise RASTIT, **Directrice Régionale aux Droits des femmes** et à l'Egalité des chances ont rappelé le contexte de la fondation de la Coop' qui examinera dès le mois de juin les **candidatures de ses futures entrepreneures et sociétaires**.

Nous remercions tous nos partenaires et publics présents pour leur confiance, leur enthousiasme, leurs retours, leurs échanges, qui ont fait de cette soirée un véritable succès.

Nous tenons également à remercier l'équipe de la Coque pour sa disponibilité et ses précieuses ressources techniques qui ont permis à nos entrepreneures de mettre en scène leurs activités à cette occasion.

L'équipe Potentielles

Plus d'infos sur <u>potentielles.org</u> Retrouvez <u>la soirée en images</u> sur potentielles.org

<sup>\*</sup> Une Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) est un regroupement économique solidaire d'entrepreneur.e.s. Plutôt que créer sa propre structure, rejoindre une CAE permet de bénéficier d'un cadre juridique existant, du statut d'entrepreneur salarié, de ressources mutualisées (gestion fiscale et comptable, outils...). Moins de contraintes de gestion et plus d'opportunités réseau en font un cadre de développement original, moteur et sécurisant. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire définit le cadre général de fonctionnement d'une CAE. Le décret du 27 octobre 2015 en précise les modalités d'organisation et de fonctionnement.











